

RENOVATION ENERGETIQUE : LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VOUS ACCOMPAGNE.

La Communauté de communes Bassée Montois s'engage dans la transition écologique et énergétique avec l'élaboration de son Plan Climat Air Energie (PCAET).

Dans ce cadre, elle vient de mettre en œuvre une Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (PTRE) sur notre territoire pour vous accompagner si vous souhaitez aménager ou rénover votre habitat pour réaliser des économies d'énergie.

Un conseiller dédié met gratuitement à votre disposition son expertise. Il vous aidera notamment à mobiliser les aides financières auxquelles vous êtes susceptibles d'être éligibles.

Ce service vous permet de bénéficier de conseils neutres, gratuits et indépendants. Les propriétaires de maisons individuelles peuvent être aidés tout au long de la démarche y compris dans la recherche de professionnels, l'analyse des devis et jusqu'aux travaux.

Pour joindre votre conseiller : sure@cc-basseemontois.fr ou 01 60 67 09 76